

# Lutter contre toutes les formes de précarité : une priorité pour le Département

Face à l'augmentation de la précarité en cette période de pandémie, le Département a décidé de s'attaquer à deux sujets majeurs en lançant 2 opérations : la lutte contre la précarité menstruelle et la lutte contre la précarité numérique. D'autre part, le Conseil départemental poursuit son action en matière d'accès au numérique et de restauration scolaire.

## Lutte contre la précarité menstruelle

La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle augmente les risques de déscolarisation. Le Département a donc décidé de distribuer 400 kits de protections hygiéniques lavables dans les infirmeries des collèges publics de l'Orne à partir du 7 octobre. Le kit comprendra trois protections jour et une protection nuit ainsi qu'une pochette imperméable de transport.

Il s'agit de produits d'origine française, durable, en coton biologique ou éponge de bambou et PUL (matière imperméable). Elles sont lavables à 90 ° et réutilisables pendant au moins 5 ans. Deux entreprises ont été sollicitées pour la fabrication de ces kits. L'entreprise sarthoise Week'up, qui a déjà participé à une opération similaire et l'entreprise artisanale Les Doudounettes, de Saint-Langis-lès-Mortagne. Les infirmières de collège accompagneront cette initiative en rappelant aux collégiennes les modalités d'usage et les règles d'hygiène pour préserver leur santé.

## Lutte contre la précarité numérique

Les confinements ont mis en évidence les problèmes de fracture numérique et le Département a tout mis en œuvre pour y pallier en prêtant des tablettes, des PC portables aux familles qui en avaient besoin à partir des équipements présents dans les collèges mais aussi en achetant 270 tablettes en complément.

Pour cette rentrée, le Département a reconfiguré d'anciens postes informatiques et PC portables qui ne pouvaient plus servir dans les établissements en raison de modifications des infrastructures informatiques afin de pouvoir les donner à des enfants en situation de fracture numérique. Une cinquantaine de postes devrait ainsi pouvoir être distribuée.

Ces postes sont équipés d'une suite bureautique gratuite, de quelques logiciels pédagogiques très employés dans les collèges comme Scratch, Géogébra et d'un accès direct à l'Espace numérique de travail (ENT) l'Educ de Normandie. Le but est de servir en priorité les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> des zones d'éducation prioritaire en situation de fracture numérique afin de préparer la liaison avec le lycée et le pack numérique de rentrée attribué par la Région en 2<sup>nde</sup>.

## Favoriser l'accès au numérique

**Le Conseil départemental de l'Orne poursuit son action volontariste pour permettre à chaque collégien d'accéder au numérique en investissant :**

- **780 000 €** en faveur des équipements numériques pour 2021
- **90 000 €** pour l'achat de licences informatiques
- **20 000 €** pour la maintenance informatique
- **370 000 €** pour assurer les liaisons internet sécurisées des collèves
- **70 000 €** pour l'Espace numérique de travail

**Le Département a entrepris une modernisation des infrastructures informatiques des collèves.** Un nouveau type de serveur pédagogique, qui a été testé pendant plusieurs semaines au collève Saint-Exupéry d'Alençon au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, est en cours de déploiement sur l'ensemble des collèves depuis la fin 2019. Cette opération se terminera début 2022.

**Cette année, le Département a relancé son appel à projet Num'Orne pour développer l'usage de matériels pédagogiques novateurs dans les établissements :** robotique, web radio, web TV, imprimantes et scanners 3D, kits mobiles de visio conférence. Au total, 26 collèves sur 31 y ont participé et recevront une dotation en matériel au cours du dernier trimestre 2021.

**Tous les collèves publics sont maintenant raccordés à l'Espace numérique de travail (ENT) l'Educ de Normandie.** Ce dispositif a été très sollicité pendant la période de confinement passant d'une moyenne de 2 000 visites / jour à 30 000 visites / jour. Une nouvelle solution ENT sera mise en œuvre à cette rentrée. La société NEXT EDUCATION a été choisie pour conduire ce projet.

**Le Département a également œuvré en faveur des plus démunis pendant la période de confinement en prêtant dans un premier temps des équipements mobiles aux élèves qui n'en possédaient pas puis en rachetant des tablettes mises également à disposition.** Au total, 270 tablettes ont été acquises à cet effet dont certaines avec abonnement internet inclus.



## Restauration scolaire : du bio et du local dans les assiettes

**Soucieux de la qualité de sa restauration, engagé pour des produits de qualité issus des circuits locaux de production : le Département continue d'œuvrer pour la qualité des produits servis dans les restaurations en incitant à l'emploi des produits locaux et bio.**

Un groupe de travail regroupant chefs d'établissement, adjoints gestionnaires, chefs de cuisine et les services du Département s'est réuni pour faire des propositions afin de parvenir aux objectifs fixés par la loi (50 % de circuits courts et 20 % de bio) et mettre en place le repas non carné.

Enfin, des analyses conduites régulièrement sur les plats servis et les surfaces de travail en cuisine tout au long de l'année permettent de garantir la sécurité alimentaire de nos collégiens.



## Des chiffres clés

**Le Conseil départemental de l'Orne est propriétaire de 31 collèges publics.** Il en assure la construction, l'entretien, la rénovation et les frais de fonctionnement et prend en charge l'équipement en mobilier et en matériel informatique.

**9 611 élèves** ont fréquenté les collèges publics en 2020-2021 (3 086 collégiens dans les collèges privés).

**550 000 € de crédits ont servi aux achats annuels de mobiliers**, de matériels de restauration très coûteux, de matériels pédagogiques et de matériels d'entretien pour améliorer l'environnement des collégiens.

**Plus d'un million de repas servis** dans les collèges publics en 2020-2021